Assemblée générale mixte 2022

28 juillet 2022

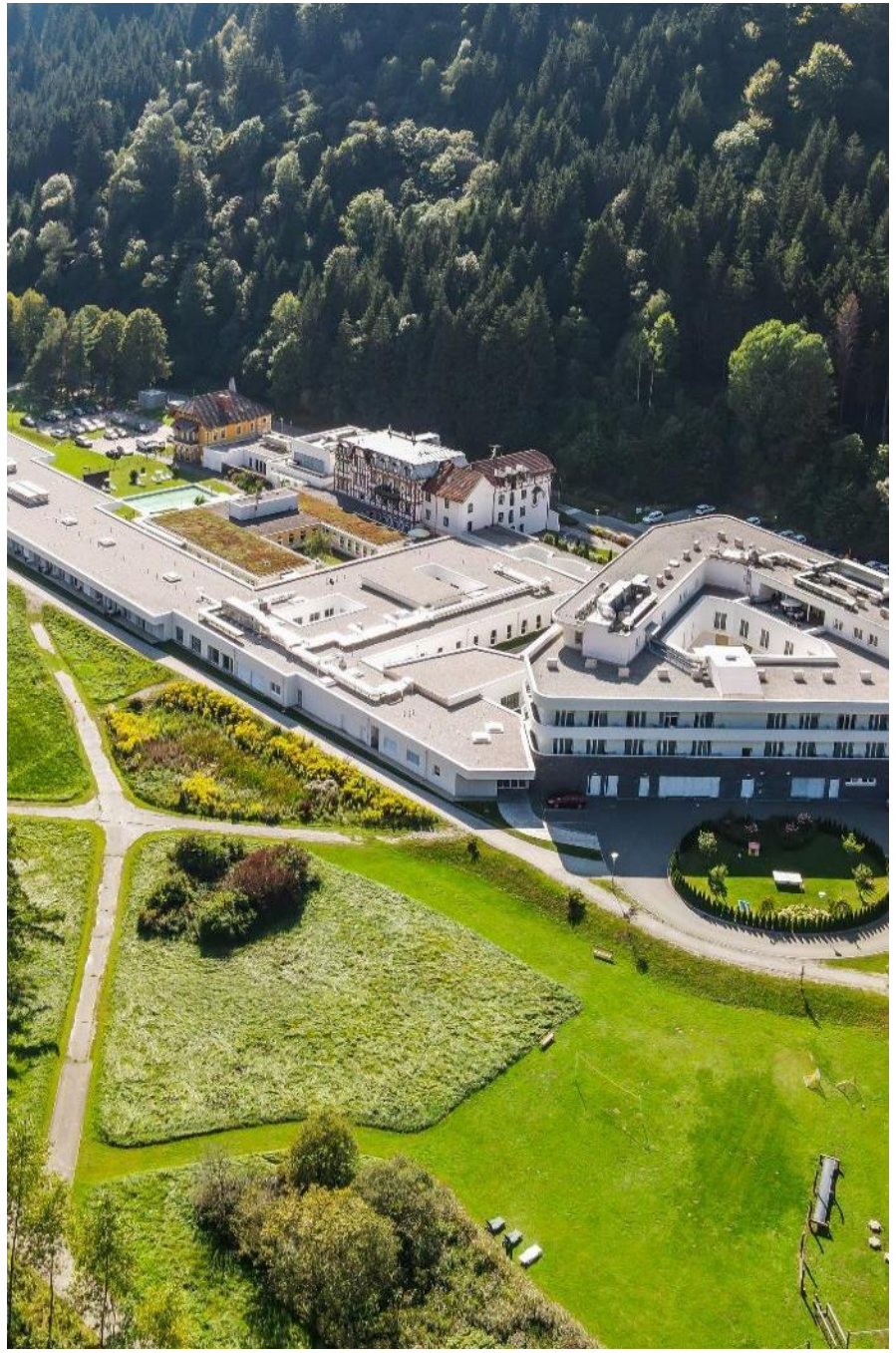

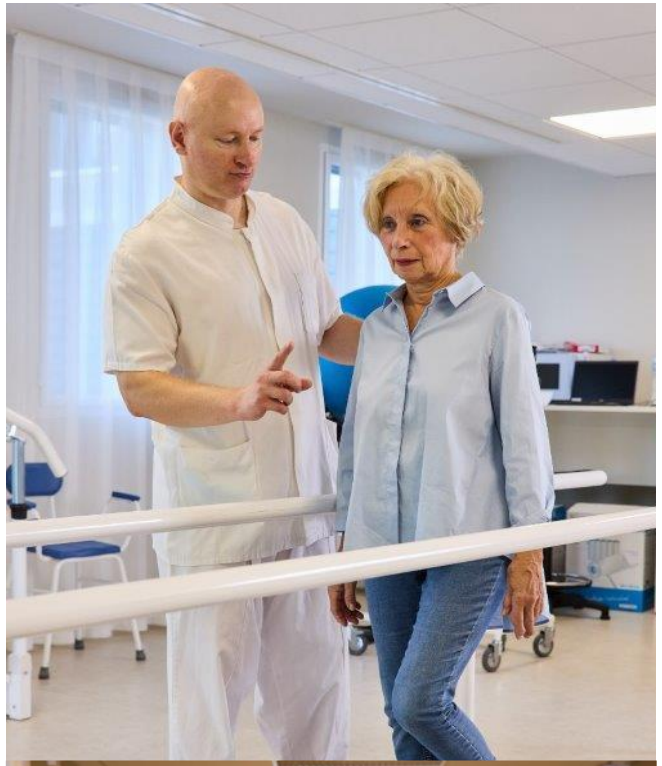

Agenda

1

FORMALITÉS D'OUVERTURE ET DE CONSTITUTION DU BUREAU

2

ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

3

GESTION DE LA CRISE

4

RESULTATS 2021, FINANCEMENT ET CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1ER SEMESTRE 2022

5

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

6

LECTURE RÉSUMÉE DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

7

CONSTAT

ET PRIORITES

8

QUESTIONS-RÉPONSES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

9

VOTE DES RÉSOLUTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

1. FORMALITÉS D'OUVERTURE ET DE CONSTITUTION DU BUREAU

Philippe Charrier

Président du Conseil d'administration

Formalités d'ouverture

16 juin 2022 : **Dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2021 (incluant le rapport financier annuel)**

Assemblée réunie sur première convocation

- 22 juin 2022 : avis préalable de réunion au BALO
- 6 juillet 2022 : avis de convocation au BALO

Quorum et majorité

Constitution du bureau

Composition du bureau

- Président : M. Philippe Charrier
- Scrutateurs : Mme Joy Verlé et M. Thierry de Poncheville
- Secrétaire : Mme Bérengère Demoulin

2. ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

Philippe Charrier

Président du Conseil d'administration

Ordre du jour simplifié à titre ordinaire

Approbation des comptes sociaux et consolidés et affectation du résultat *(1ère à 3ème résolutions)*

Approbation d'une nouvelle convention réglementée *(4ème résolution)*

Conseil d'administration : nominations *(5ème à 9ème résolutions)*

Commissaires aux comptes : nominations *(10ème à 12ème résolutions)*

Rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021 *(« say on pay » ex post - 13ème à 15ème résolutions)*

Politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 *(« say on pay » ex ante – 16ème à 20ème résolutions)*

Rémunération et avantages accordés à M.Philippe Charrier au titre de l'exercice 2022 *(« say on pay » ex post – 21ème résolution)*

Autorisation en vue de l'achat par la Société de ses propres actions *(22ème résolution)*

Ordre du jour simplifié à titre extraordinaire

Délégations et autorisations financières *[23ème à 33ème résolutions]*

Modifications statutaires *[34ème à 39ème resolutions]*

Pouvoirs pour formalités *[40ème résolution]*

Point complémentaire à la demande de Mirova

3. GESTION DE LA CRISE

Philippe Charrier

Président du Conseil d'administration

Des enquêtes détaillées et complémentaires pour faire la lumière

Depuis fin janvier, le Groupe s'est attaché à collaborer en toute transparence avec les autorités ainsi que les cabinets mandatés par le Conseil d'administration

Mission IGF - IGAS

- Investigations au siège
- Analyse de la documentation collectée
- 10 visites de sites inopinées
- Analyse de 40 rapports ARS
- Analyse de 1943 décisions formulées dans les rapports d'inspection menées par les ARS
- Analyse d'un échantillon de 45 évaluations externes et 15 rapports d'évaluation interne
- Echanges avec les ARS au sujet des inspections en cours

158 inspections ARS / Conseil Départemental

- 104 inspections ARS et Conseil Départemental conjointes
- 47 inspections ARS seules
- 7 inspections Conseil Départemental
- 132 rapports provisoires reçus + 80 rapports définitifs
- A mettre en perspective des 10-20 inspections annuelles sur les années précédentes

Mission Grant Thornton et Alvarez & Marsal

- 55 entretiens
- + de 50 000 documents analysés
- 21 visites de sites inopinées, avec plus de 200 entretiens sur place
- Examen de courriels ; + de 225 000 mails ciblés
- 30 due diligences sur des dirigeants, fournisseurs, intermédiaires…
- Plateforme d'alerte destinée aux collaborateurs

Des mesures fortes destinées à favoriser la sortie de crise

- 26/01/2022 : Déclenchement d'une **mission d'évaluation indépendante** confiée aux cabinets Grant Thornton et Alvarez & Marsal qui a permis d'écarter l'allégation grave de système de maltraitance généralisée et d'infirmer notamment l'existence d'un rationnement des protections ainsi que plusieurs allégations concernant les repas et la nourriture
- 30/03/2022 : Annonce des Etats Généraux du Grand âge
- 2/05/2022 : Annonce du recrutement de Laurent Guillot, en tant que nouveau Directeur Général
- 13/05/2022 : Conclusion d'un protocole de conciliation avec les principaux partenaires bancaires permettant de sécuriser un nouveau financement syndiqué de 1,7 Md€
- 13/05/2022 : Annonce de l'étude de la transformation en Société à mission
- 14/06/2022 : Obtention de la certification des comptes annuels
- 3/07/2022 : Annonce d'un profond renouvellement du conseil d'administration
- Dès février : Mise en place des premières actions correctrices et mesures nécessaires au maintien de la cohésion du Groupe

Actions engagées par le Groupe à la suite des enquêtes

Gestion opérationnelle

Dialogue renforcé avec les résidents, familles et parties prenantes

- Plateforme d'écoute et dispositif de médiation externe
- Etats Généraux du grand âge en EHPAD du 13 mai au 11 juin 2022
- Comité Ethique (soin et médical) France formé en septembre 2022

Simplification des processus liés aux soins

- Systématisation des pré-signalements des évènements indésirables
- Simplification des process
- Réflexions sur la décentralisation et autonomie accrue des directeurs d'établissements

Ressources Humaines

Refonte du dialogue social

- Signatures d'un accord international avec UNI Global Union
- Signature d'un nouvel accord d'intéressement basé en majorité sur des critères extra-financiers (satisfaction des résidents, taux de fréquence des accidents du travail)
- Dispositif d'écoute psychologique pour nos collaborateurs
- Refonte des Institutions Représentatives du Personnel en France en cours et discussions autour de la santé et sécurité au travail des collaborateurs
- Renforcement des équipes avec des experts RH

Plan de rétention et attractivité

- Valorisation des parcours professionnels notamment à travers la VAE* (objectif 300/an) et l'apprentissage (objectif 500/an)
- Analyse salariale par bassin d'emploi
- Paiement des heures supplémentaires

** VAE : validation des acquis de l'expérience*

Ethique des affaires et contrôle interne

Ethique

- Dépôt de plainte contre X portant sur des partenariats capitalistiques ou des opérations économiques intervenus par le passé susceptibles de mettre en cause des tiers comme des personnes liées au Groupe
- Engagement de mesures disciplinaires ayant déjà mené au départ de 12 dirigeants identifiés comme impliqués.
- Promotion active de notre plateforme d'alerte pour les collaborateurs et du nouveau Code de conduite éthique & RSE

Renforcement du contrôle interne

- Déclaration des conflits d'intérêt

Film des Etats Généraux

Ensemble, construisons les solutions de demain pour le bien-être de nos ainés en EHPAD

https://etats-generaux-orpea.com/

4. RESULTATS 2021, FINANCEMENT ET CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1ER SEMESTRE 2022

Laurent Lemaire

Directeur Financier

Chiffres clés 2021

CHIFFRE D'AFFAIRES	4 299 M€ +9,6% / +5,5% org.
EBITDAR	1 070 M€ (marge = 24,9%)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	65,2 M€
DETTE FIN. BRUTE ET TRÉSORERIE	Dette brute 8,9 Md€ | +1,3 Mds Trésorerie 952 M€
PATRIMOINE IMMOBILIER (NET DES ACTIFS EN COURS DE CESSION)	8,1 Md€ | + 1,1 Md€

Chiffre d'affaires 2021 en croissance de +9,6%

[M€]	CA 2020	CA 2021	Croissance %	Croissance organique
France Benelux UK Irlande	2 363,9	2 643,2	11,8%	7,2%
Europe Centrale	1 010,6	1 086,0	7,5%	2,3%
Europe de l'Est	365,6	395,2	8,1%	7,3%
Péninsule Ibérique + Latam	179,1	171,1	-4,5%	-2,9%
Autres pays	3,2	3,1	-5,3%	-2,4%
Total	3 922,4	4 298,6	9,6%	5,5%

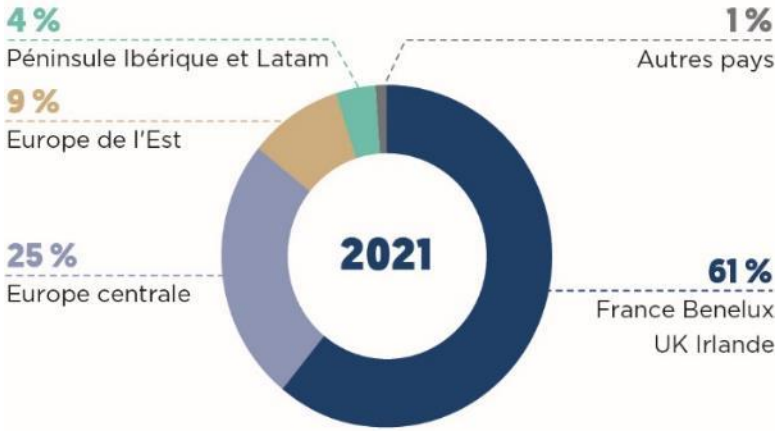

* La croissance organique du chiffre d'affaires du Groupe intègre : 1. La variation du chiffre d'affaires (N vs N-1) des établissements existants consécutive à l'évolution de leurs taux d'occupation et des prix de journée ; 2. La variation du chiffre d'affaires (N vs N-1) des établissements restructurés ou dont les capacités ont été augmentées en N ou en N-1 ; 3. Le chiffre d'affaires réalisé en N par les établissements créés en N ou en N-1, et la variation du chiffre d'affaires des établissements récemment acquis sur une période équivalente en N à la période de consolidation en N-1.

Evolution de l'EBITDAR

(M€)	Ebitdar 2020	Ebitdar 2021	Var. %	Ebitdar 2020 %	Ebitdar 2021 %
France Benelux UK Irlande	632,4	694,4	+9,8%	26,8%	26,3%
Europe Centrale	269,1	283,9	+5,5%	26,6%	26,1%
Europe de l'Est	52,5	60,9	+15,9%	14,4%	15,4%
Péninsule Ibérique + Latam	9,5	31,9	+234,4%	5,3%	18,7%
Autres pays	(0,6)	(0,9)	NS	-	-
Total	**963,0**	**1 070,2**	**11,1%**	**24,6%**	**24,9%**

- Progression de l'Ebitdar de +11,1% et du taux de marge de +35 bps à 24,9%
- Impact dilutif du Ségur sur la marge de la zone France Benelux UK Irlande de -100 bps et -60 bps sur le Groupe

Evolution de l'EBITDA

[M€]	2020	2021	Var. %	2020 hors IFRS16	2021 hors IFRS16
CA	3 922,4	4 298,6	+9,6%	3 922,4	4 298,6
Frais de personnel	(2 210,3)	(2 428,9)	+9,9%	(2 210,3)	(2 428,9)
Frais de personnel %	(56,4%)	(56,5%)	(15bps)	(56,4%)	(56,5%)
Autres coûts	(749,1)	(799,5)	+6,7%	(755,2)	(806,0)
Autres coûts %	(19,1%)	(18,6%)	+50bps	(19,3%)	(18,8%)
EBITDAR	963,0	1 070,2	+11,1%	956,9	1 063,6
EBITDAR %	24,6%	24,9%	+35bps	24,4%	24,7%
Loyers	(36,5)	(29,5)	(19,2%)	(354,0)	(381,7)
EBITDA	926,5	1 040,7	+12,3%	602,9	682,0
EBITDA %	23,6%	24,2%	+59bps	15,4%	15,9%

- Progression de l'Ebitda de +12,3% et du taux de marge de +59 bps à 24,2% dans un contexte sanitaire plus favorable.

Points comptables spécifiques 2021

Conséquences rapport IGF-IGAS (A)	(M€)
Excédents 2017-2021	(58,9)
Prestations de services achats 2017-2020	(18,4)
Imputations non conformes 2017-2020	(5,9)
Total Provisions	(83,2)

Dépréciations valeurs d'actifs (B)	(M€)
Impact frais financiers	(20,0)
Impact non courant	(48,2)
Total Dépréciations	(68,2)

Total A+B	(151,4)

Résultat net

(M€)	2020	2021	Dont spécifique 2021	2020 hors IFRS16	2021 hors IFRS16
EBITDA	926,5	1 040,7		602,9	682,0
EBITDA %	*23,6%*	*24,2%*		*15,4%*	*15,9%*
Dotations aux amort. et prov.	(503,6)	(645,0)	(83,2)	(233,4)	(344,7)
EBIT	422,9	395,7		369,5	337,3
Résultat financier	(256,7)	(248,9)	(20,0)	(184,0)	(168,7)
Non courant	44,1	(41,1)	(48,2)	43,5	(42,5)
Résultat avant impôt	210,3	105,8	(151,4)	228,9	126,0
Impôt	(52,6)	(37,5)		(56,9)	(42,1)
Quote part du résultat des MEE	2,3	(3,0)		2,3	(3,0)
Résultat net part du groupe	160,0	65,2		174,3	80,9
Résultat net part du groupe %	*4,1%*	*1,5%*		*4,4%*	*1,9%*

- Impact des différents points spécifiques 2021 de **151,4M€ avant impôts**

Flux de trésorerie

En M€	2020	2021
Flux net de trésorerie générés par l'activité	778	754
Investissements immobiliers nets	-525	-983
dont investissements de construction	*-426*	*-988*
dont acquisitions d'immobilier	*-331*	*-279*
dont cessions immobilières	*232*	*284*
Investissements d'exploitation et prises de participation nets	-488	-426
Flux nets de financement	286	718
Variation de la trésorerie sur la période	*50*	*64*
Trésorerie de fin de période	889	952

- Une année 2021 caractérisée par une très forte accélération des investissements de construction (+ 562 M€ vs 2020).
- Quasi doublement en 2021 des Investissements immobiliers nets à 983 M€.
- Les investissements d'exploitation intègrent principalement les opérations Sensato (Suisse) / FirstCare, Belmont et Brindley (Irlande).
- 952 M€ de trésorerie à fin 2021

Patrimoine immobilier

	2020	2021	*Var.*
Taux de détention des immeubles	47%	46%	*-1 pt*
Valeur totale (M€)	6 969	8 069	*1100*
Rendement moyen (valorisation par Cushman & Wakefield et JLL)	5,36%	5,27%	*-9 bps*

- dont impact lié à la revalorisation : +267M€

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PATRIMOINE (*) (EN VALEUR)

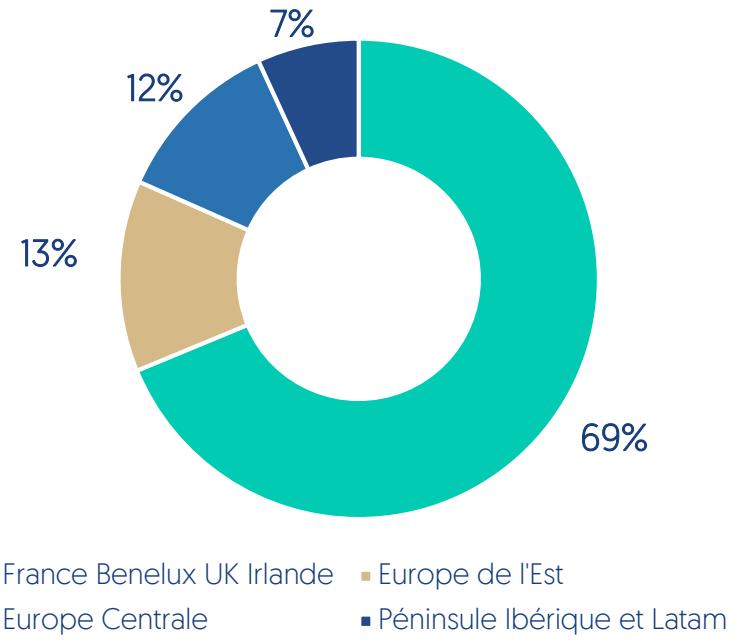

TAUX DE DÉTENTION DES IMMEUBLES EXPLOITÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	2021
Total Groupe	46%
France Benelux UK Irlande	49%
Europe Centrale	19%
Europe de l'Est	70%
Péninsule ibérique + Latam	73%

(*) actifs achevés, y compris actifs détenus en copropriété

Endettement financier au 31.12.2021

ENDETTEMENT ET RATIOS FINANCIERS

Indicateurs	31.12.20 retraité d'IFRS 16	31.12.21 retraité d'IFRS 16
Dette financière Brute (M€)	7 542	8 862
Trésorerie	889	952
Dette financière Nette (M€)	6 653	7 910
% Dette immobilière	87%	88%
Levier financier retraité [1]	3,4	3,7
Gearing retraité [2]	1,6	1,7

[1] $\frac{\text{Dette Financ. Nette - Dette Immob.}}{\text{Ebitda - (6\% Dette Immob.)}}$

[2] $\frac{\text{Dette Financière Nette}}{\text{Capitaux propres + quasi fonds Propres}}$

ÉCHÉANCIER DE LA DETTE FINANCIÈRE BRUTE (M€)

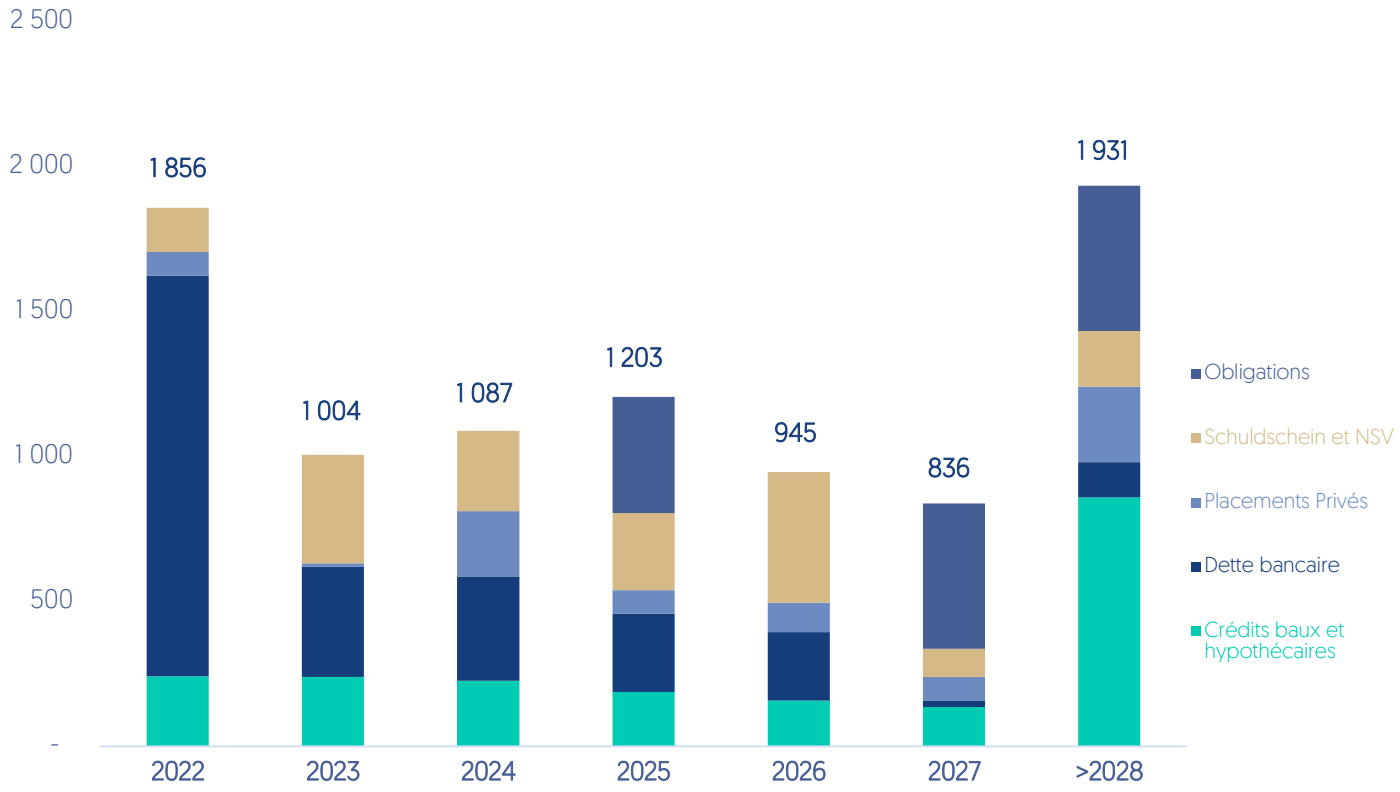

Mise en place en juin 2022 d'un nouvel accord de financement

- Le Groupe a fait face au 1er semestre à **2 enjeux majeurs** dans un contexte d'accès fermé aux marchés financiers et de ralentissement du programme de cessions d'actifs initialement envisagé:
  - des investissements importants engagés pour le développement de son parc immobilier (montant annuel d'environ 900 M€ pour 2022 et 2023);
  - des tombées de dette significatives.

- En conséquence, ORPEA a négocié dans le cadre d'une procédure de conciliation (ouverte le 20 avril, homologuée le 10 juin (1)) un nouveau financement de **1,729 Md€** auprès de ses principaux partenaires bancaires, via un **crédit syndiqué sécurisé** (2).
- En complément, une **facilité de refinancement optionnelle** d'un montant maximum de **1,5 Md€** a été mise en place.
- Ces financements s'accompagnent de **plusieurs engagements**, dont les principaux portent sur :
  - des **cessions d'actifs immobiliers** pour un montant d'au moins 2 Mds€ d'ici fin 2025, dont 1 Md€ d'ici fin 2023;
  - l'affectation des **produits de la vente d'actifs opérationnels** jusqu'à 1,2 Md€, au remboursement des tirages court terme du crédit syndiqué;
  - *à partir de juin 2023*, le maintien d'un niveau de **trésorerie minimum** de 300 M€ testé trimestriellement.

En complément, le Conseil d'administration a décidé de ne pas proposer de dividende à l'Assemblée Générale au titre de l'exercice 2021

(1) par le Tribunal de Commerce spécialisé de Nanterre
(2) nantissements portant sur 100% des actions des sociétés filiales Clinea et CEECSH

Eléments clés du nouvel accord de financement (1)

Financements à court terme	Financements à moyen terme	Facilité de refinancement optionnelle
900 M€ de financement à court terme, structuré en plusieurs tranches Échéances comprises entre juin 2023 et décembre 2023 Tirage à 100% à fin juin 2022	**600 M€** de prêt à terme partiellement amortissable - juin 24 : 100 M€, - décembre 24 : 100 M€, - juin 25: 100 M€ - décembre 25 : 300 M€ **229 M€** de prêt à terme (in fine, décembre 2025)	**1,5 Md€** de prêt à terme Maturité : décembre 2026 Objet : refinancement des facilités bancaires non sécurisées
1,729 Md€ 900 M€ tirés à fin juin 2022 Taux d'intérêt moyen pondéré : Euribor + 3,9%		Max 1,5 Md€ Syndication en cours Euribor + 5%

(1) L'ensemble des termes et conditions sont détaillés dans le Communiqué de Presse du 13 juin 2022

Chiffre d'affaires du 1er semestre 2022

M€	T2 2021	T2 2022	*Var.*	*dont organique **	S1 2021	S1 2022	*Var.*	*dont organique **
France Benelux UK Irlande	642,0	730,0	*13,7%*	*8,5%*	1 277,7	1 409,2	*10,3%*	*5,9%*
Europe Centrale	256,3	294,4	*14,8%*	*6,0%*	516,4	577,3	*11,8%*	*5,8%*
Europe de l'Est	102,1	108,4	*6,2%*	*3,9%*	192,8	209,8	*8,8%*	*6,7%*
Péninsule Ibérique Latam	41,0	58,3	*42,1%*	*15,6%*	81,1	113,5	*39,9%*	*15,2%*
Autres pays	0,8	1,0	*24,1%*	*14,1%*	1,5	1,9	*29,5%*	*24,1%*
Total	1 042,2	1 192,0	*14,4%*	*7,7%*	2 069,5	2 311,7	*11,7%*	*6,4%*

- Un chiffre d'affaires en croissance de +11,7% au S1 2022, dont +6,4% en organique, bénéficiant d'un effet de base favorable (la pandémie pesant encore sur l'activité au S1 2021).
- Bonne dynamique dans les cliniques (France et international) et dans les maisons de retraite (hors France).
- En France, légère amélioration de l'activité dans les maisons de retraites depuis le mois de juin.
- Principaux impacts périmètre :
  - Brazil Senior Living Group depuis le 1/1/2022 suite au rachat des intérêts minoritaires;
  - Acquisitions 2021 en Irlande (Brindley, Belmont, FirstCare) et en Suisse (Sensato);
  - Intégration globale de certaines activités en Belgique, précédemment consolidées par mise en équivalence.

* La croissance organique du chiffre d'affaires du Groupe intègre : 1. La variation du chiffre d'affaires (N vs N-1) des établissements existants consécutive à l'évolution de leurs taux d'occupation et des prix de journée ; 2. La variation du chiffre d'affaires (N vs N-1) des établissements restructurés ou dont les capacités ont été augmentées en N ou en N-1 ; 3. Le chiffre d'affaires réalisé en N par les établissements créés en N ou en N-1, et la variation du chiffre d'affaires des établissements récemment acquis sur une période équivalente en N à la période de consolidation en N-1.

5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Thierry de Poncheville

Président du Comité des nominations et des rémunérations

Composition du Conseil d'Administration avant l'Assemblée Générale*

Philippe CHARRIER
Président du CA**
AGO 2023

Laure BAUME
Administrateur Indépendant
AGO 2024

Corine DE BILBAO
Administrateur indépendant
AGO 2024

Bernadette CHEVALLIER
Administrateur indépendant
AGO 2025

Jean-Patrick FORTLACROIX
Administrateur indépendant
AGO 2022***

Olivier LECOMTE
Administrateur indépendant
AGO 2025

Thierry DE PONCHEVILLE
Administrateur indépendant
AGO 2023

Pascale RICHETTA
Administrateur indépendant
AGO 2024

Joy VERLE
Administrateur indépendant
AGO 2023

Sophie KALAIDJIAN
Administrateur représentant les salariés
AGO 2024

Laurent SERRIS
Administrateur représentant les salariés
AGO 2023

11 administrateurs

56 ans Âge moyen *(hors administrateurs représentant les salariés)*	**98%** Assiduité en 2021
5,7 ans Ancienneté moyenne *(hors administrateurs représentant les salariés)*	**89%** Indépendance *(hors administrateurs représentant les salariés)*
56% Féminisation *(hors administrateurs représentant les salariés)*	**82%** Expérience à l'international

- Comité d'Audit
- Comité des Nominations et des Rémunérations
- Comité RSE et Innovation

* Le 10 février 2022, M. Yves Le Masne a démissionné de son mandat d'administrateur.
* Le 17 juin 2022, M. Moritz Krautkrämer a démissionné de son mandat d'administrateur.
** M. Philippe Charrier a choisi de mettre un terme à son mandat d'administrateur à l'issue de la prochaine Assemblée

*** M. Jean-Patrick Fortlacroix a décidé de ne pas demander son renouvellement compte-tenu du fait qu'il perdrait son indépendance en cours de (nouveau) mandat.

Comités spécialisés (chiffres 2021)

1 COMITE D'AUDIT

› Composition :

- **J-P. Fortlacroix (Président)**
- O. Lecomte
- J. Verlé

Réunions : 4

Taux de participation : 100%

Taux d'indépendance : 100%

2 COMITE DES NOMINATIONS ET DES REMUNERATIONS

› Composition :

- **Peugeot Invest Assets, représentée par T. de Poncheville (Président)[2]**
- C. de Bilbao
- B. Danet-Chevallier
- J. Verlé
- S. Kalaidjan

Réunions : 4

Taux de participation : 100%

Taux d'indépendance : 100%
(hors administrateur représentant les salariés)

3 COMITE RSE et Innovation

› Composition :

- **C. de Bilbao (Président)**
- Peugeot Invest Assets[2], représentée par T. de Poncheville
- M. Krautkrämer[1]
- P. Richetta

Réunions : 4

Taux de participation : 100%

Taux d'indépendance : 100%
(hors administrateur représentant les salariés)

[1] M. Krautkrämer a démissionné de son mandat le 17 juin 2022
[2] Anciennement FFP Invest

Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale[1] – Nouvelle composition des Comités à venir

Guillaume PEPY
Administrateur indépendant et Président
AGO 2026

Laurent GUILLOT
Administrateur et Directeur Général
AGO 2026

Laure BAUME
Administrateur indépendant
AGO 2024

Isabelle CALVEZ
Administrateur indépendant
AGO 2026

Bernadette CHEVALLIER
Administrateur indépendant
AGO 2025

Corine DE BILBAO
Administrateur indépendant
AGO 2024

Bertrand FINET [3]
Administrateur indépendant
AGO 2023

John GLEN [4]
Administrateur indépendant
AGO 2026

David HALE
Administrateur indépendant
AGO 2026

Olivier LECOMTE
Administrateur indépendant
AGO 2025

Pascale RICHETTA
Administrateur indépendant
AGO 2024

Joy VERLE
Administrateur indépendant
AGO 2023

Sophie KALAIDJIAN
Administrateur représentant les salariés
AGO 2024

Laurent SERRIS
Administrateur représentant les salariés
AGO 2023

14 administrateurs

56 ans
Âge moyen
(hors administrateurs représentant les salariés)

5 ans
Ancienneté moyenne
(hors administrateurs représentant les salariés)

92% [2]
Indépendance
(hors administrateurs représentant les salariés)

50%
Féminisation
(hors administrateurs représentant les salariés)

93%
Expérience à l'international

(1) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée des 5e à 9e résolutions et par le Conseil d'administration de la proposition de nouvelle Présidence.
(2) Calculé sans prendre en compte les administrateurs représentant les salariés.
(3) Représentant permanent de Peugeot Invest Assets
(4) Candidatures proposées par CPPIB

Présentation des candidats administrateurs indépendants

Mme Isabelle CALVEZ
57 ans
Nationalité française

Expérience internationale :
Europe

Compétences fonctionnelles :
Ressources Humaines

Compétences sectorielles :
Assurance, Conseil, Environnement, Grande distribution

M. David HALE
54 ans
Nationalité franco-américaine

Expérience internationale :
Afrique, Amérique latine, Asie, Etats-Unis, Europe, Moyen-Orient

Compétences fonctionnelles :
Digitalisation, Direction Générale, Marketing, Services, Vente

Compétences sectorielles :
Banque, Informatique, Santé

M. Guillaume PEPY
64 ans
Nationalité française

Expérience internationale :
Allemagne, États-Unis, Italie, Maroc, Royaume-Uni

Compétences fonctionnelles :
Affaires Publiques, Business, Développement, Direction Générale, Gouvernance, Management, Stratégie

Compétences sectorielles :
Business to Consumer, Digital, Logistique, Services d'Intérêt Général, Transport

M. John GLEN
62 ans
Nationalité britannique et irlandaise

Expérience internationale :
Allemagne, Etats-Unis, France, Royaume-Uni

Compétences fonctionnelles :
Direction Générale, gouvernance

Compétences sectorielles :
Business to Consumer, Business to Business, Energie, Immobilier, Industrie

Rémunération 2021 et politique de rémunération 2022 des administrateurs

		2021 (« say on pay » *ex post*)	2022 (« say on pay » *ex ante*)
Enveloppe de rémunération annuelle		650 000 €	650 000 €
Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale [1]	*Part fixe*	*15 000 €*	*15 000 €*
	Part variable	*25 000 €* *2 500 € étant décompté par absence à partir de la deuxième absence*	*25 000 €* *2 500 € étant décompté en cas de taux de présence inférieur à 85 %*
	Présidents de Comités d'Etudes (par séance)	*6 000 €*	*6 000 €*
	Membres de Comités d'Etudes (par séance)	*3 000 €*	*3 000 €*
Administrateurs représentant les salariés	*Participation aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités d'études*	*1 500 €*	*1 500 €*
	Montants attribués	633 500 €	Cette donnée sera communiquée en 2023
	Autres rémunérations	Néant	Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de verser des rémunérations exceptionnelles à des administrateurs dans l'hypothèse où ils seraient investis de missions *ad hoc*. L'attribution de ces rémunérations serait soumise au régime des conventions réglementées (les administrateurs ne prenant part ni aux délibérations ni au vote).[2]

[1] Dans l'hypothèse où M. Laurent Guillot serait nommé administrateur, il ne percevra aucune rémunération à ce titre.
[2] Il est précisé que la mission de M. Olivier Lecomte a pris fin le 1er juillet 2022.

Rémunération 2021 et politique de rémunération 2022 de M. Yves Le Masne

	2021 (« say on pay » *ex post*)	2022 (« say on pay » *ex ante*)*
Rémunération fixe	760 000 €	48 928,90 € *prorata temporis* (correspondant à 760 000 € par an)
Rémunération variable annuelle	563 666,67 € étant précisé que le Conseil d'Administration recommande de voter contre cette résolution. Si la résolution correspondante est rejetée, il ne percevra pas cette rémunération.	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Rémunération au titre du mandat d'administrateur	40 000 €	**Application de la politique de rémunération 2022 des administrateurs**
Rémunération de long terme	13 271 actions (d'une valeur de 760 160,98 €) étant précisé que le Conseil d'Administration ayant mis fin aux fonctions de Directeur Général de M. Yves Le Masne le 30 janvier 2022, ces actions sont caduques et ne lui seront jamais acquises.	Néant
Indemnités liées à la prise ou à la cessation des fonctions	Aucun versement	Néant
Avantages de toute nature	36 311,30 €	Voiture de fonction, assurance chômage et application des régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé jusqu'au 30 janvier 2022

*Les éléments de rémunération 2022 de M. Yves Le Masne seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle 2023.

Rémunération 2021 et politique de rémunération 2022 de M. Philippe Charrier

	2021 (« say on pay » *ex post*)	2022 (« say on pay » *ex ante* et *ex post*)
Rémunération fixe	260 000 €	360 952,36 €*
Rémunération variable annuelle	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Attribution de 13 755 actions gratuites Valeur au 30 juin 2022 : 319 666,20 € (sous réserve de votre approbation)
Rémunération au titre du mandat d'administrateur	40 000 €	**Application de la politique de rémunération 2022 des administrateurs**
Rémunération de long terme	Néant	Néant
Indemnités liées à la prise ou à la cessation des fonctions	Néant	Néant
Avantages de toute nature	Néant	Néant

* Au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'administration jusqu'au 30 janvier 2022 puis du 1er juillet au 28 juillet 2022, M. Philippe Charrier a perçu une rémunération fixe de 41 269, 84 (correspondant à 260 000 € par an). Au titre de ses fonctions de Président-Directeur Général du 30 janvier au 30 juin 2022, M. Philippe Charrier a perçu une rémunération fixe annuelle de 319 682,52 € *prorata temporis* (correspondant à 760 000 € par an).

Politique de rémunération 2022 du Directeur Général, M. Laurent Guillot

	Politique 2022
Rémunération fixe	**380 000 €** *prorata temporis* (soit 760 000 € par an)
Rémunération variable	**380 000 €** *prorata temporis* (soit **100% du fixe annuel, sans plancher garanti et sans paiement supplémentaire en cas de surperformance)** • Critères quantifiables (70 %) : RSE et Financiers • Critères qualitatifs (30 %) : Stratégiques
Actions de performance à long terme	**608 000 €** *prorata temporis* (soit **160% de la rémunération fixe annuelle,** nombre d'actions calculé par rapport à la moyenne mobile trois mois au 27 juillet 2022) : conditions de performance RSE (40 %), interne (20 %) et boursière (40 %)
Indemnités liées à la prise ou à la cessation des fonctions	**Indemnité de départ plafonnée à 24 mois de rémunérations fixe et variable brutes annuelles** (un an de rémunération totale brute en cas de départ avant le 30 juin 2023 et dix-huit mois de rémunération totale brute en cas de départ avant le 31 décembre 2023), **sous conditions de performance**
Avantages de toute nature	Voiture de fonction et application des régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé

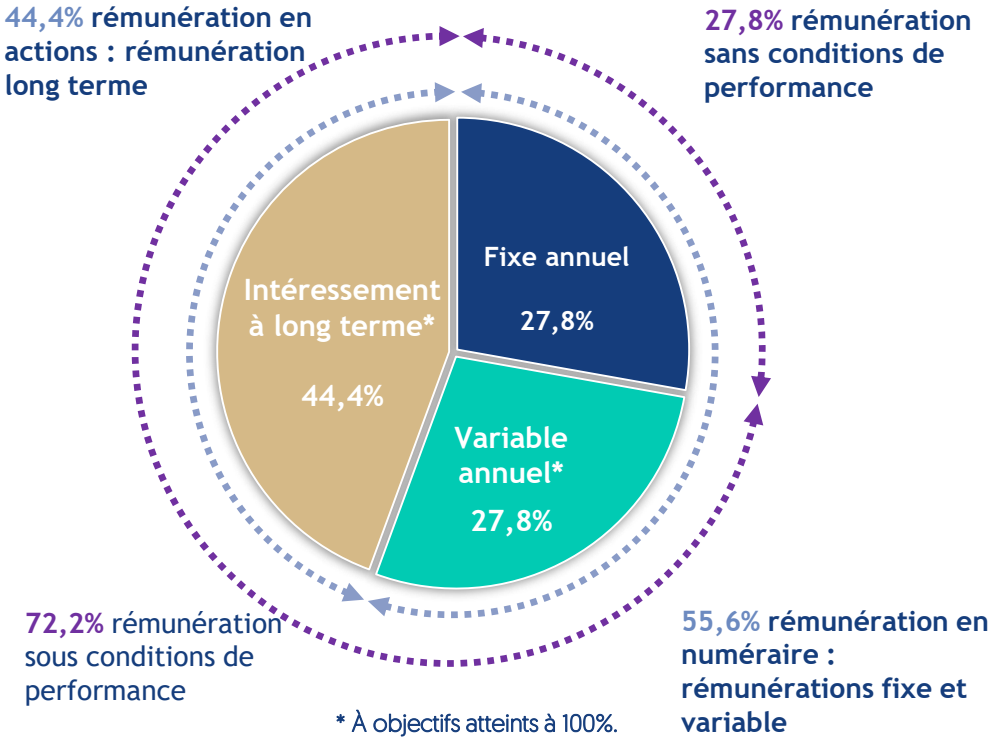

Dans l'hypothèse où M. Guillot serait nommé administrateur par l'Assemblée Générale, il ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat.
Le Conseil d'Administration a décidé que le nouveau Directeur Général, M. Laurent Guillot, qui prendra ses fonctions le 1er juillet 2022, devra, pendant toute la durée de son mandat, conserver un nombre d'actions issues du plan d'attribution gratuite d'actions 2022 correspondant à 30 % de sa rémunération fixe annuelle de l'année d'acquisition, calculé sur la base du cours de bourse d'acquisition et arrondi à l'unité supérieure, pendant la durée de son mandat

Focus sur la rémunération variable annuelle 2022 de M. Laurent Guillot*

Objectifs RSE quantifiables 40%

Systématisation des pré-signalements ou des signalements directs des évènements indésirables
Traitement des appels reçus sur la plateforme d'écoute
Mise en place d'un médiateur externe pour les principaux pays
Mise en place d'un plan d'actions pour les maisons de retraite médicalisées dont la note de satisfaction est inférieure à 7/10

Objectifs Stratégiques qualitatifs 30%

Volet 1 : définition du plan stratégique du nouvel ORPEA (notamment définition du calendrier et des étapes jusqu'à l'adoption du statut de société à mission)
Volet 2 : plan financier (notamment plan de financement de l'entreprise)
Volet 3 : plan opérationnel axé sur l'amélioration de la prise en charge des résidents, la réorganisation de la société et la refonte des process

Objectifs Financiers quantifiables 30%

Croissance du chiffre d'affaires organique au S2 2022
Niveau de l'EBITDAR
Cessions immobilières avant le 31/12/2022

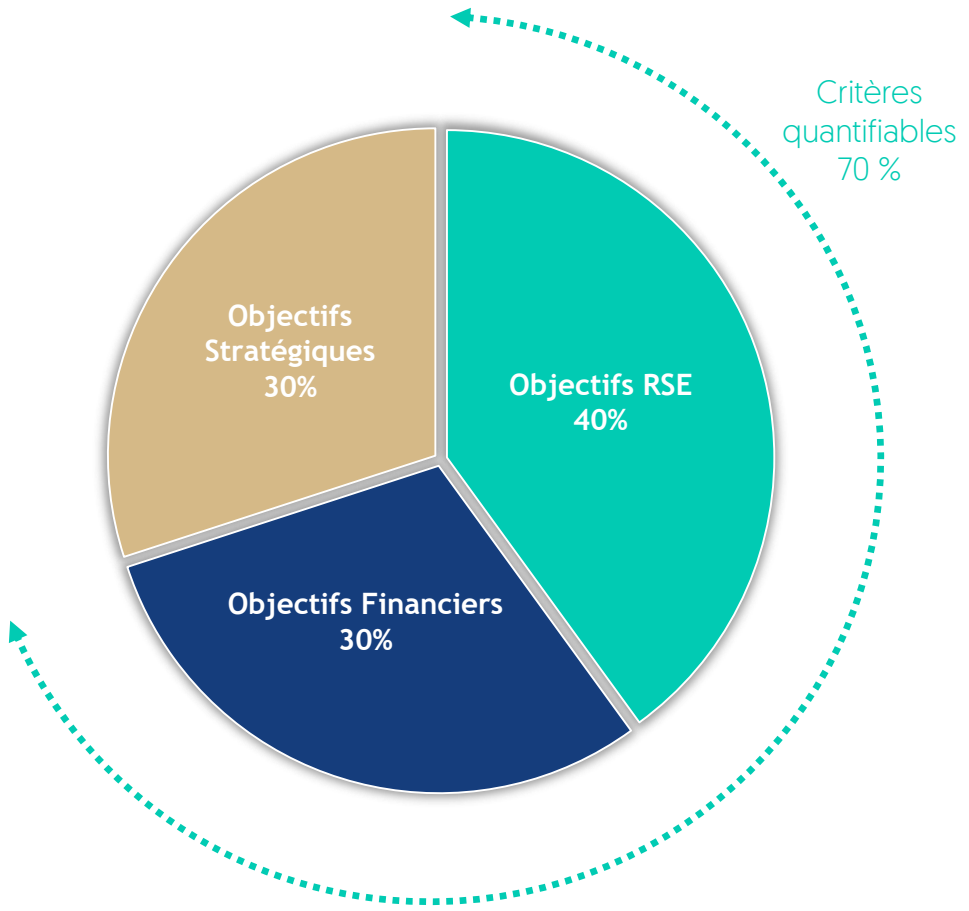

* Le Conseil d'Administration se réserve, compte-tenu de la crise à laquelle font face le Groupe et ses parties prenantes depuis la fin janvier 2022, le droit de modifier ces objectifs ou d'apprécier leur niveau d'atteinte en prenant en considération l'impact de cette crise et le plan stratégique d'amélioration et de transformation de l'entreprise.

Focus sur la rémunération de long terme de M. Laurent Guillot

- Condition de présence
- Conditions de performance
  - 1ère condition de performance (RSE) – 40% de l'attribution définitive

▪ baisse du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt,
▪ pourcentage d'établissements certifiés par un organisme externe,
▪ pourcentage d'établissements/pays ayant mis en place un dispositif de dialogue renforcé avec les proches,
▪ baisse du taux de turnover,
▪ pourcentage de fournisseurs significatifs et réguliers ayant signé la charte des achats responsables, et
▪ pourcentage des nouveaux projets de construction labellisés HQE (ou équivalent)

  - 2ème condition de performance (interne) – 20% de l'attribution définitive

▪ évolution du bénéfice net par action (hors éléments exceptionnels)

  - 3ème condition de performance (boursière) – 40% de l'attribution définitive

▪ évolution du cours de bourse d'ORPEA dividendes inclus (TSR) comparée à l'évolution du SBF 120 en incluant les dividendes versés en 2022, 2023 et 2024

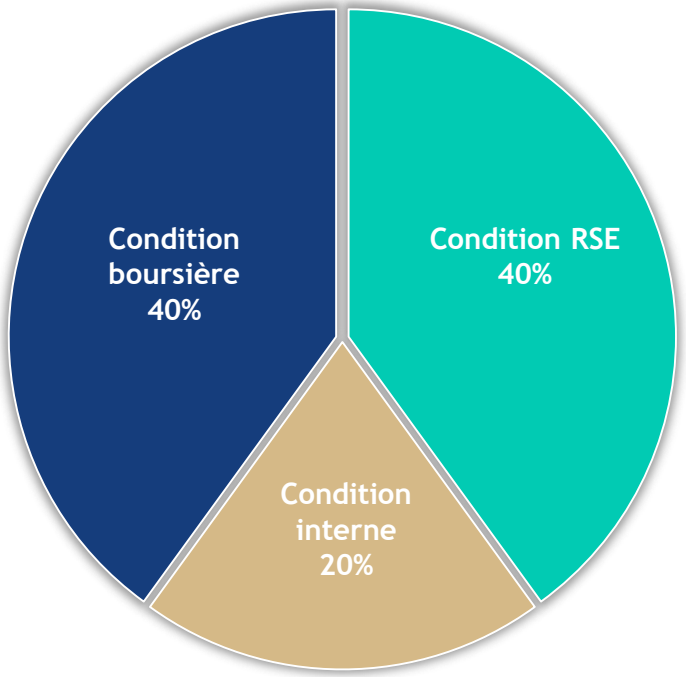

6. LECTURE RÉSUMÉE DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Xavier Groslin

Associé du cabinet Saint Honoré BK&A

Rapports des commissaires aux comptes

LECTURE DES RAPPORTS

Nous avons émis des rapports pour les besoins de cette AGM qui couvrent les diligences suivantes

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Rapports sur les comptes annuels et les comptes consolidés

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Rapport sur la réduction du capital

Rapport sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du DPS

Rapport sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre

Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée aux adhérents d'un PEE

DELOITTE & ASSOCIÉS

SAINT-HONORÉ BK&A

Rapports sur les comptes annuels et les comptes consolidés

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS (1ÈRE RÉSOLUTION)

Pages 314 à 318 du document d'enregistrement universel 2021

OPINION SUR LES COMPTES	Nous avons émis une opinion sans réserve.
INDEPENDANCE ET SACC	Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.
CONTINUITE D'EXPLOITATION	Absence d'observation sur la continuité d'exploitation.
JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT	Nous avons fait état des points clé de l'audit suivants : – Evaluation des titres de participation et des créances rattachées aux titres de participations – Evaluation des provisions pour litiges et passifs éventuels relatifs aux investigations des autorités administratives et aux enquêtes judiciaires ouvertes suite aux allégations de dysfonctionnements survenues début 2022
RAPPORT DE GESTION ET DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES	Nous n'avons notamment pas formulé d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels du rapport de gestion.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (2ÈME RÉSOLUTION)

Pages 284 à 288 du Document d'enregistrement universel 2021

OPINION SUR LES COMPTES	Nous avons émis une opinion sans réserve.
INDEPENDANCE ET SACC	Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.
CONTINUITE D'EXPLOITATION	Absence d'observation sur la continuité d'exploitation.
JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT	Nous avons fait état des points clés de l'audit suivants : – Evaluation des ensembles immobiliers, terrains et constructions détenus et exploités par le Groupe – Evaluation des provisions pour litiges et pour passifs éventuels relatifs aux investigations des autorités administratives et aux enquêtes judiciaires ouvertes suite aux allégations de dysfonctionnements survenues début 2022
RAPPORT DE GESTION	Nous n'avons pas formulé d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés du rapport de gestion.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

DEU 2021

Pages 242 à 243 du Document d'enregistrement universel 2021 (4ème résolution)

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions autorisées et conclues depuis la clôture de l'exercice

Attribution d'une rémunération exceptionnelle au profit de M. Olivier LECOMTE en sa qualité de Président du Comité ad hoc constitué pour piloter et suivre la mission indépendante d'évaluation relative aux allégations de dysfonctionnements rapportées dans un livre publié le 26 janvier 2022. Cette rémunération qui sera versée pour toute la durée de la mission s'élève à 9 000 euros mensuels.

Impact financier sur l'exercice 2021 : Néant

Conventions déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs

- En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :
- Souscription d'une assurance chômage au bénéfice de MM Yves le Masne Directeur Général. »

Impact financier sur l'exercice 2021 : Le montant des primes versées par la Société au titre de l'exercice 2021 s'est élevé à 32 764,82 euros.

Cette convention a pris fin le 30 janvier 2022 à la suite de la cessation du mandat de Directeur Général de M.Yves Le Masne.

L'ensemble des conventions sont décrites de manière plus détaillée dans notre Rapport

Rapports sur les opérations sur le capital (1/2)

1. Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues (23ème résolution)
   - **Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues**
     - Par annulation d'actions acquises précédemment (rachat d'actions)
     - Limitée à 10% par période de 24 mois
     - Durée : 18 mois

   → « *Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.* »

2. Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du DPS (24ème à 29ème résolutions)
   - **Délégation au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, pour une période de 26 mois**
   - **Plafond nominal pour les augmentations de capital :**
     - 40 M€ pour la 24ème résolution
     - 8 078 915 pour les 25ème et 26ème résolutions
     - 10% du capital au cours d'une même période annuelle au titre de la 23ème résolution
   - **Plafond nominal global pour les titres de créance :**
     - 750 M€ pour les 24ème, 25ème, 27ème et 29ème résolutions

   → « *Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration au titre des 25ème, 26ème et 28ème résolutions.* »

Rapports sur les opérations sur le capital (2/2)

3. Rapport sur l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires
(31ème résolution)
   - **Plafond : 0,20 % du capital social**
   - **Durée : 26 mois**

   → *« Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites. »*

4. Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée aux adhérents d'un PEE
(32ème résolution)
   - **Plafond : 400 000 €**
   - **Durée : 26 mois**

   → *« Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de chaque émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration. »*

Rapports sur les opérations sur le capital (2/2)

3. Rapport sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié (33ème résolution)
   - **Plafond : 0,15 % du capital social**
   - **Durée : 18 mois**

   → *« Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de chaque émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre, données dans le rapport du Conseil d'administration. »*

7. CONSTAT ET PRIORITES

dont réponse au point à l'ordre du jour ajouté par Mirova

Laurent Guillot

Directeur Général

8. QUESTIONS-RÉPONSES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

9. VOTE DES RÉSOLUTIONS

Roquebrune Cap Martin, France

Procédure de vote

- Vote électronique : pour chacune des résolutions, vous avez la possibilité de :

  – Voter POUR

  – Voter CONTRE

  – Vous ABSTENIR

- Prise en compte des votes par correspondance et des pouvoirs au Président
- Film de présentation du système de vote électronique

Assemblée Générale Ordinaire

1ère résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021

Résultat net de : - 51 626 332,22 €

Assemblée Générale Ordinaire

2ème résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021

Résultat net de : 65 185K€

Assemblée Générale Ordinaire

3ème résolution

Affectation du résultat de l'exercice 2021

Perte de - 51 626 332,22 € imputée aux postes « Autres réserves » et « Prime d'émission »

Assemblée Générale Ordinaire

4ème résolution

Conventions réglementées visées au rapport spécial des Commissaires aux comptes en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce

Approbation de la rémunération exceptionnelle attribuée à M. Olivier Lecomte, administrateur

Assemblée Générale Ordinaire

5ème résolution

Nomination de M. Laurent Guillot en qualité d'administrateur

Assemblée Générale Ordinaire

6ème résolution

Nomination de M. Isabelle Calvez en qualité d'administrateur

Assemblée Générale Ordinaire

7ème résolution

Nomination de M. David Hale en qualité d'administrateur

Assemblée Générale Ordinaire

8ème résolution

Nomination de M. Guillaume Pepy en qualité d'administrateur

Assemblée Générale Ordinaire

9ème résolution

Nomination de M. John Glen en qualité d'administrateur

Assemblée Générale Ordinaire

10ème résolution

Nomination de Mazars S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire

Assemblée Générale Ordinaire

11ème résolution

Renouvellement de Deloitte & Associés, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire

Assemblée Générale Ordinaire

12ème résolution

Non-renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS

Assemblée Générale Ordinaire

13ème résolution

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux pour l' exercice 2021

Assemblée Générale Ordinaire

14ème résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe Charrier, Président du Conseil d'Administration

Assemblée Générale Ordinaire

15ème résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice à M. Yves Le Masne, Directeur Général

Assemblée Générale Ordinaire

16ème résolution

Approbation de la politique de rémunération 2022 des administrateurs

Assemblée Générale Ordinaire

17ème résolution

Approbation de la politique de rémunération 2022 de M. Yves Le Masne, Directeur Général jusqu'au 30 janvier

Assemblée Générale Ordinaire

18ème résolution

Approbation de la politique de rémunération 2022 de M. Philippe Charrier, Président-Directeur Général du 30 janvier au 30 juin

Assemblée Générale Ordinaire

19ème résolution

Approbation de la politique de rémunération 2022 du Président du Conseil d'Administration

Assemblée Générale Ordinaire

20ème résolution

Approbation de la politique de rémunération 2022 du Directeur Général

Assemblée Générale Ordinaire

21ème résolution

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés du 1er janvier 2022 au 28 juillet 2022 ou attribués au titre de cette même période à M. Philippe Charrier

Assemblée Générale Ordinaire

22ème résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Assemblée Générale Extraordinaire

23ème résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues

Assemblée Générale Extraordinaire

24ème résolution

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire

25ème résolution

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres au public autres que celles visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire

26ème résolution

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres au public visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire

27ème résolution

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire

28ème résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de fixer le prix d'émission selon les modalités arrêtées par l'Assemblée, dans la limite de 10 % du capital social

Assemblée Générale Extraordinaire

29ème résolution

Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou autres valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 % du capital social

Assemblée Générale Extraordinaire

30ème résolution

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider de l'augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou assimilés

Assemblée Générale Extraordinaire

31ème résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, sans droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire

32ème résolution

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital en faveur des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire

33ème résolution

Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à titre gratuit et/ou onéreux, immédiatement ou à terme, et réservées à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié

Assemblée Générale Extraordinaire

34ème résolution

Modification de l'article 14 des statuts relatif au mode d'exercice de la Direction Générale

Assemblée Générale Extraordinaire

35ème résolution

Modification de l'article 15-1 des statuts relatif aux administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration

Assemblée Générale Extraordinaire

36ème résolution

Modification de l'article 17 des statuts en vue de prévoir la consultation écrite des administrateurs

Assemblée Générale Extraordinaire

37ème résolution

Modification de l'article 15 des statuts en vue de prévoir un échelonnement des mandats des administrateurs

Assemblée Générale Extraordinaire

38ème résolution

Modification de l'article 23 des statuts en vue de prévoir la possibilité de nommer plus de deux commissaires aux comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

39ème résolution

Mise à jour des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires

Assemblée Générale Extraordinaire

40ème résolution

Pouvoirs pour formalités

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Philippe Charrier

Président du Conseil d'administration